

Aménagement des conditions d'évaluation pour les candidats en situation de handicap

Afin que les candidats ayant des besoins spécifiques puissent passer les épreuves de la certification dans des conditions équitables, le certificateur LCF-PIGIER ainsi que ses éventuels partenaires s'engagent à :

- Communiquer les possibilités d'aménagements des épreuves aux futurs candidats / candidates au moment de leur inscription à la certification ou au moment de leur inscription à la formation conduisant à la certification.
- Communiquer le nom et le contact du référent handicap du certificateur ou des organismes de formation habilités aux candidat(e)s au moment de leur inscription à la certification ou au moment de leur inscription à la formation conduisant à la certification.
- Prendre en compte la situation individuelle, génératrice de besoins spécifiques, qui lui aura été signalée par le candidat / la candidate, soit directement, soit par l'intermédiaire du référent handicap, en lui organisant un entretien formalisé avec le référent handicap du certificateur ou de l'organisme partenaire habilité à former et/ou organiser les épreuves de la certification, juste après son inscription à la certification ou son inscription à la formation conduisant à la certification.

Le référent handicap du certificateur ou de l'organisme partenaire habilité à former et/ou organiser les épreuves de la certification dispose des compétences nécessaires pour analyser les aménagements des épreuves ou solliciter une expertise externe.

• Cet entretien avec le référent handicap du certificateur ou de l'organisme partenaire habilité à former et/ou organiser les épreuves de la certification a pour but d'envisager de manière personnalisée et en fonction du type d'épreuve, avec le candidat / la candidate en situation de handicap ou ayant des besoins spécifiques, un aménagement possible des modalités d'évaluation. Ces aménagements seront de nature à anticiper ou reproduire les aménagements du poste de travail ou futur poste de travail du candidat / de la candidate. Les aménagements n'auront pas pour but de modifier le contenu des épreuves et garantiront le maintien du niveau de maîtrise des compétences requis. L'entretien a également pour objectif d'envisager la prise en charge financière, le cas échéant, des aides techniques ou humaines envisagées.

• Cet entretien avec le référent handicap du certificateur ou de l'organisme partenaire habilité à former et/ou organiser les épreuves de la certification peut également permettre de mettre en œuvre un processus de conseil auprès du candidat / de la candidate afin, le cas échéant, d'entamer une démarche de reconnaissance adaptée à sa situation de handicap pour faciliter l'insertion professionnelle.

Le cas échéant/en cas de partenaire habilité à l'évaluation, il sera vérifié que les organismes partenaires habilités ont la capacité d'aménager les épreuves de la certification pour des candidats / candidates en situation de handicap ou ayant des besoins spécifiques, au regard des possibilités d'aménagement définies par le certificateur

Liste des possibilités d'aménagement des épreuves envisagées par le certificateur dans le cadre du référentiel général d'amélioration de l'accessibilité – RGAA (source) et en fonction des besoins spécifiques du candidat / de la candidate :

- o Adaptation de la durée de l'évaluation
- o Mise en place de la configuration logistique nécessaire à l'accessibilité des locaux (accès lieu, salles, portes, toilettes...)
- o Mise en place des aides matérielles et techniques nécessaires : boucle magnétique, possibilité de connecter une plage Braille, un logiciel de grossissement des caractères, un logiciel de contraste, un logiciel de lecture audio de documents écrits, un logiciel de retranscription écrite d'enregistrement audio, différents claviers adaptés, un éclairage spécifique...
- o Mise en place des aides humaines nécessaires (traducteur LSF, aide à la lecture des documents, etc.).
- o Dresser un relevé de décisions, à la suite de l'entretien du candidat / de la candidate concerné(e) avec le référent handicap du certificateur (ou le cas échéant de l'organisme habilité), pour formaliser les aménagements retenus dans les modalités d'évaluation.

Le responsable de la certification ou de l'organisme partenaire habilité à former et/ou organiser les épreuves de la certification s'assure de la mise en œuvre de l'ensemble du processus d'accès à la certification pour les candidats / candidates en situation de handicap ou ayant des besoins spécifiques.

BLOC 1 : PREPARER DES PRESTATIONS D'ENREGISTREMENT OU DE DIFFUSION SONORE

Le technicien du son assure la préparation technique des prestations audio en réalisant des opérations de maintenance préventive régulière et de dépannage de premier niveau sur les équipements sonores. À partir des demandes du client, formalisées dans une fiche technique, il est chargé d'installer, configurer et tester le matériel audio, en veillant au respect des normes électriques, acoustiques, de sécurité et environnementales en vigueur. Dans ce cadre, il prend en compte les consignes de sécurité liées à l'accrochage et à la fixation du matériel, et veille au respect des seuils de niveaux sonores, en lien avec la réglementation sur les risques auditifs. Il est également sensibilisé à une démarche écoresponsable, visant à prolonger la durée de vie des équipements, à éviter les gaspillages ou remplacements inutiles, à utiliser prioritairement des appareils les moins énergivores possibles, et à adopter une gestion raisonnée des consommables et des transports.

Le technicien peut être amené à gérer des réseaux audio numériques (type IP) pour assurer la transmission fiable et optimisée des signaux audio dans des configurations complexes.

Les principales parties prenantes sont : les directeurs techniques, les régisseurs généraux, les clients commanditaires (structures de production, organisateurs d'événements), les fournisseurs de matériel et les techniciens partenaires (vidéo, lumière, plateau).

Il agit avec un niveau d'autonomie intermédiaire, sous la responsabilité directe d'un directeur technique ou, dans certains cas, d'un régisseur général.

Les enjeux principaux de cette activité concernent la sécurité des personnes et des installations, la qualité sonore, ainsi que le respect des contraintes environnementales dans une logique de durabilité.

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>Chaque compétence doit être développée avec des indicateurs de performance spécifiques;</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
B1-A1 - Maintenance de premier niveau du matériel technique → Vérification régulière, entretien et remise en état des équipements sonores pour garantir leur bon fonctionnement et éviter leur remplacement, dans une démarche éco-responsable	B1-A1-C1 - Réaliser la vérification et l'entretien régulier des équipements techniques audio, en inspectant visuellement et fonctionnellement les matériels selon des checklists ou procédures établies, en nettoyant les éléments sensibles (connectiques, grilles, interfaces, surfaces) avec des produits et outils adaptés, en détectant les signes d'usure, de mauvais fonctionnement ou de détérioration, en mettant à jour les supports de suivi d'entretien (fiches, QR codes, historiques de maintenance), en adoptant une démarche rigoureuse, méthodique et éco-responsable, afin de prévenir les pannes, prolonger la durée de vie du matériel et garantir la disponibilité opérationnelle des équipements	1. Étude de cas écrite Le candidat est confronté à une situation-problème simulée : il reçoit un dossier technique décrivant un contexte d'intervention (concert, conférence, enregistrement mobile...). Plusieurs éléments y sont volontairement défailants ou ambigus (pannes potentielles, incohérences matérielles, erreurs de câblage, choix techniques discutables). Objectif : évaluer la capacité du candidat à diagnostiquer des dysfonctionnements techniques, identifier des pannes ou erreurs de configuration, et proposer des solutions pertinentes et argumentées. L'évaluation portera aussi sur la clarté de la démarche de raisonnement et la hiérarchisation des priorités d'intervention.	B1-A1-CE1 - Les vérifications visuelles et fonctionnelles sont effectuées selon une procédure ou une checklist définie. Les éléments sensibles (connectiques, filtres, grilles, surfaces) sont nettoyés avec les outils et produits adaptés. Les signes d'usure ou d'anomalie (craquements, faux contacts, fragilités) sont repérés et signalés avec précision. Les opérations d'entretien sont tracées de manière rigoureuse dans les supports de suivi. L'intervention est menée dans le respect des consignes de sécurité et dans une logique de durabilité du matériel.
	B1-A1-C2 - Effectuer les interventions de premier niveau en cas de dysfonctionnement des équipements audio, en identifiant l'origine probable de la panne par des tests croisés ou procédures de diagnostic simples, en procédant aux remplacements ou ajustements des éléments défectueux (fiches, câbles, composants accessibles), en utilisant les outils de réparation de base (fer à souder, tournevis, testeurs) dans le respect des consignes de sécurité électrique, en vérifiant le bon fonctionnement après intervention par des essais en conditions normales d'utilisation, en renseignant les actions menées dans les supports de maintenance, et, en cas d'impossibilité de remise en état immédiate, en organisant le transfert de l'équipement vers un service de réparation externe ou un professionnel qualifié, afin de remettre rapidement en état de fonctionnement les équipements, sans mobiliser un service de réparation externe		
B1-A2 - Préparation des équipements audio et visuels	B1-A2-C1 - Analyser les besoins techniques d'un projet de sonorisation ou d'enregistrement à partir de la commande client, en identifiant les contraintes liées au lieu (dimension, acoustique, accès, sécurité), au(x) public(s) cible(s), aux sources sonores et aux objectifs de la prestation, en réalisant ou en interprétant les documents techniques de référence (fiche technique, plan de scène, feuille de patch, synoptique), en adoptant une posture de rigueur et de dialogue avec les différents interlocuteurs (clients, régisseurs, musiciens, artistes), afin d'élaborer un cahier des charges technique réaliste, cohérent et opérationnel	3. Cas pratique technique : lecture de fiche technique et réalisation d'un synoptique Le candidat reçoit une fiche technique type (backline ou rider technique d'artiste, fiche de scène, fiche de salle) et doit : •analyser les besoins matériels et techniques •proposer une configuration cohérente •produire un schéma synoptique clair, lisible et fonctionnel	B1-A2-CE1 - Les contraintes techniques du lieu (acoustique, dimension, accès, alimentation...) sont identifiées de manière complète et précise. Les objectifs de la prestation sont compris et reformulés clairement à partir de la commande client. Les documents techniques de référence (fiche technique, plan de scène, synoptique, feuille de patch) sont correctement lus, interprétés ou produits, en respectant les conventions professionnelles. Les éléments du cahier des charges sont formulés de manière cohérente, exploitable et réaliste. Les échanges avec les interlocuteurs (artistes, régisseurs, techniciens) sont menés avec clarté, professionnalisme et esprit collaboratif.

<p>selon la commande client → Sélection, assemblage et configuration des matériels nécessaires à une prestation technique, en fonction des spécifications du client et du contexte d'intervention, dans une démarche d'économie d'énergie</p>	<p>B1-A2-C2 - Organiser les équipements nécessaires à la réalisation d'un projet audio ou audiovisuel à partir des données techniques disponibles, en listant précisément le matériel requis à partir du cahier des charges et des documents techniques (fiche technique, plan de scène, patch, etc.), en prenant en compte les contraintes logistiques, techniques et fonctionnelles du lieu et du projet (puissance, compatibilités, universalité de l'accessibilité), en préparant une demande de réservation, un bon de commande ou une fiche de préparation de matériel complète, en anticipant les besoins de câblage, d'adaptateurs, de redondance ou de solutions alternatives en cas d'aléa, en veillant à privilégier des équipements à faible consommation énergétique ou à rendement optimisé, dans une démarche de sobriété et de performance durable, afin de garantir la disponibilité du matériel et la faisabilité technique de l'installation, tout en contribuant à la réduction de l'impact environnemental</p>	<p>Objectif : évaluer la capacité à comprendre et interpréter des documents techniques professionnels, à organiser une chaîne audio adaptée, et à traduire les besoins en une représentation graphique logique (synoptique).</p> <p>4. Épreuve technique ciblée : configuration et test d'un réseau audio sur IP de type DANTE Le candidat doit configurer un réseau DANTE de base en utilisant un switch réseau, puis en vérifier le bon fonctionnement via les outils logiciels associés.</p> <p>Objectif : évaluer les connaissances fondamentales en réseau audio numérique (adressage, patch, latence), la compréhension des principes de fonctionnement d'un réseau DANTE, et la capacité à effectuer des tests fonctionnels simples dans une configuration audio professionnelle.</p>	<p>B1-A2-CE2 - La liste du matériel est complète, pertinente et adaptée aux contraintes du projet. Les spécificités techniques (types de micros, de consoles, accessoires, câblage, alimentation...) sont correctement prises en compte. Les supports logistiques (bon de commande, fiche de réservation, fiche de préparation) sont clairs, précis et conformes aux usages professionnels. Les besoins complémentaires (adaptateurs, redondances, moyens de secours) sont anticipés avec rigueur. Les choix techniques tiennent compte de la faisabilité, de la sécurité et de l'efficacité de l'installation. Les consommations électriques estimées sont prises en compte dans les choix matériels (ex : amplification classe D, projecteurs LED, équipements à alimentation optimisée...). Lorsque plusieurs options techniques sont possibles, une préférence est donnée aux solutions plus sobres, sans compromis sur la qualité sonore ou fonctionnelle.</p>
<p>B1-A3 - Installation et test des systèmes sonores et dispositifs intégrés → Mise en place, raccordement et vérification des équipements techniques pour assurer leur fonctionnement optimal et leur conformité à la scénographie ou au cahier des charges</p>	<p>B1-A3-C1 - Installer le dispositif de sonorisation ou d'enregistrement selon les documents techniques de référence, en déployant les équipements requis (consoles, micros, liaisons, systèmes de diffusion, retours, interphonie...) en régie, sur scène, ou en studio, en interprétant et appliquant les indications des documents techniques (fiche technique, synoptique, plan de scène, patch), en organisant l'espace de travail de manière fonctionnelle et adaptée aux contraintes du lieu (accessibilité, mise en scène, ergonomie), en réalisant les câblages nécessaires avec logique, lisibilité et méthode, afin de préparer une infrastructure conforme, opérationnelle et adaptée à l'exploitation sonore du projet</p>		<p>B1-A3-CE1 - Les équipements requis sont installés aux bons emplacements, selon les indications du plan de scène et des documents techniques. Les documents de référence (fiche technique, synoptique, patch) sont correctement interprétés et appliqués dans la mise en œuvre. L'organisation de l'espace (régie, scène, plateau...) est fonctionnelle, accessible et adaptée aux contraintes du lieu. Les câblages sont réalisés avec soin, dans le respect des standards professionnels (longueur, étiquetage, clarté, absence de tension excessive). L'installation est prête à être mise sous tension sans risque de conflit ou de confusion technique.</p>
	<p>B1-A3-C2 - Vérifier le bon fonctionnement et la sécurisation du dispositif technique audio installé, en mettant sous tension l'ensemble du système selon les procédures adaptées et les priorités de mise en service, en testant les liaisons et signaux pour valider la cohérence du routing et la présence de signal à chaque étape, en veillant à sa protection auditive ainsi que celle des équipes présentes, en identifiant et corrigeant les éventuels défauts de câblage, d'assignation ou de branchement audio, en contrôlant la conformité des raccordements aux normes électriques et audio, en assurant la stabilité physique du matériel installé (enceintes, perches, supports, etc.) par des accroches sécurisées, dans le respect des normes en vigueur (ex : utilisation d'élingues, systèmes de fixation homologués), en vérifiant le cheminement sécurisé des câbles pour éviter tout risque de chute ou de débranchement accidentel, afin d'assurer une mise en service fiable, sûre, conforme aux exigences de qualité technique et aux règles de sécurité des personnes et des installations</p>		<p>B1-A3-CE2 - La mise sous tension est réalisée de manière progressive et sécurisée, en respectant les procédures techniques définies. Chaque liaison audio est testée individuellement : présence du signal, absence de souffle ou de parasites, affectation correcte dans le routing, tout en veillant à la protection auditive des personnes présentes. Les défauts de câblage ou d'assignation sont identifiés, corrigés immédiatement et documentés dans les supports de suivi technique. Les éléments audio sont correctement raccordés, en conformité avec les normes électriques et acoustiques applicables. Les équipements installés en hauteur ou sur structure sont fixés solidement avec des dispositifs de sécurité appropriés (accroches, élingues, contrepoids, etc.). Les pieds, boîtiers et supports sont stabilisés, sans risque de basculement ou d'obstruction des zones de circulation. Les câbles sont sécurisés au sol (ruban adhésif, goulottes, cheminement dégagé) pour éviter tout risque de chute ou d'arrachement. L'ensemble de l'installation est conforme aux règles de sécurité mécanique et électrique en vigueur (prévention des risques professionnels). Le système est déclaré « opérationnel » après une validation complète de la fiabilité technique, incluant les tests finaux et l'accord d'un responsable.</p>
	<p>B1-A3-C3 - Réaliser le calage acoustique d'un système de sonorisation en fonction des caractéristiques du lieu, en analysant la configuration du système de diffusion (position des enceintes, types, zones couvertes) et les propriétés acoustiques du site (volume, matériaux, obstacles), en utilisant des outils de mesure et de visualisation du spectre (microphones de mesure, analyseurs de spectre, logiciels dédiés), en ajustant les paramètres des processeurs (égalisation, délais, filtrages, gestion de phase) pour corriger la réponse fréquentielle et temporelle du système, en vérifiant la cohérence du rendu sonore à différentes positions d'écoute et la compatibilité avec les normes en vigueur (pression acoustique, confort d'écoute, intelligibilité), afin d'optimiser la couverture sonore, la clarté et l'équilibre du système de diffusion, en fonction des contraintes du lieu et des exigences de la prestation</p>		<p>B1-A3-CE3 - La configuration du système de diffusion est correctement identifiée : type et nombre d'enceintes, positionnement, couverture visée. Les caractéristiques acoustiques du lieu (dimensions, matériaux, réflexions, obstacles) sont prises en compte dans l'analyse. Des outils de mesure adaptés sont utilisés avec rigueur (micro de mesure, analyseur RTA, logiciel de mesure acoustique...). Les paramètres des processeurs audio (égalisation, délais, phase, filtres) sont ajustés de manière pertinente, en lien avec les résultats d'analyse. Les réglages permettent d'obtenir une réponse fréquentielle équilibrée, sans suraccentuation ni creux excessif. La diffusion est homogène sur l'ensemble de la zone d'écoute, sans rupture de niveau ni déséquilibre perceptible. Les tests d'écoute croisée sont réalisés à différentes positions dans le public pour valider les choix techniques. Le niveau de pression acoustique global est maîtrisé, dans le respect des normes de confort, d'intelligibilité et de sécurité (notamment SPL max). Le professionnel agit avec méthode, précision et sens critique, en justifiant ses choix techniques et en s'adaptant aux contraintes du lieu.</p>

B1-A4 - Gestion des réseaux audio sur IP (Internet Protocol)

→ Configuration, adressage et contrôle des flux numériques pour assurer la distribution fiable des signaux audio sur des réseaux IP

B1-A4-C1 - Connecter et configurer les équipements d'un réseau audio sur IP dans le cadre d'une prestation d'enregistrement ou de sonorisation, en respectant le synoptique de la chaîne audio et les normes de compatibilité entre les appareils, en paramétrant les interfaces réseau (adresses IP, sous-réseaux, protocoles utilisés) via des logiciels d'administration dédiés (ex. : Dante Controller), en assurant une connexion fiable et conforme entre les sources, les interfaces et les équipements de traitement ou de diffusion, en appliquant les bonnes pratiques de câblage, de repérage, de configuration des appareils du système et de sécurisation des connexions, en communiquant efficacement avec les autres techniciens pour coordonner l'installation, afin de créer une architecture réseau opérationnelle, stable et évolutive

B1-A4-C2 - Réaliser le routage et l'adressage des signaux audio dans un réseau IP, en identifiant les besoins de diffusion (live, enregistrement, retour, interphonic...) et les capacités des équipements réseau, en choisissant les modes d'acheminement adaptés (unicast, multicast) selon les capacités d'écriture et de réception des cartes réseau, en assignant les sources audio aux destinations correspondantes à l'aide des logiciels d'administration du réseau (ex : Dante Controller), en vérifiant la cohérence et la fluidité des flux audio en conditions réelles, en réagissant avec rigueur et précision aux éventuelles erreurs de routage ou de latence constatées, afin de garantir la circulation fluide et sécurisée des signaux entre tous les éléments du système audio

B1-A5 - Démontage et reconditionnement du matériel technique.

→ Désinstallation des équipements audio et accessoires à l'issue d'une prestation, avec vérification de leur intégrité, rangement sécurisé et remise en état en vue d'un transport ou d'une réutilisation ultérieure.

B1-A5-C1 - Désinstaller, contrôler et reconditionner le matériel technique à l'issue d'une prestation, en respectant les procédures de déconnexion sans détérioration des câbles, connectiques et appareils sensibles, en contrôlant l'état du matériel avant sa remise en caisse ou en housse de transport, en appliquant des protocoles de conditionnement adaptés pour préserver les équipements (mousses, fixations, protections antichoc), en manipulant et transportant les charges lourdes dans le respect des règles de sécurité et d'ergonomie, en repérant et en signalant toute anomalie ou besoin de maintenance, en adoptant une posture rigoureuse, soignée et éco-responsable, afin de garantir la pérennité du parc matériel, sa propre sécurité et la qualité des prestations futures

B1-A4-CE1 - Le synoptique audio prévu est respecté dans le déploiement du réseau (liaisons, logiques d'entrées/sorties, affectations).

Les adresses IP et sous-réseaux sont correctement configurés pour assurer la communication entre les équipements.

Les protocoles compatibles sont sélectionnés et activés selon les exigences du système (ex. : Dante, AVB, AES67...).

Les logiciels d'administration réseau sont utilisés avec rigueur pour paramétrer, surveiller et ajuster les connexions (ex. : Dante Controller).

Les connexions réseau sont fiables, sans conflit ni perte de signal, et testées dans des conditions réelles. Les câbles sont correctement repérés, acheminés de manière sécurisée et conformes aux standards professionnels.

Les équipements connectés sont identifiables et ordonnés dans l'interface logicielle.

Les éventuelles erreurs ou défauts de liaison sont diagnostiqués et corrigés rapidement.

La communication technique avec les autres membres de l'équipe (vidéo, lumière, direction technique...) est fluide et documentée.

Le système mis en place est stable, évolutif, et laisse place à d'éventuelles extensions ou modifications sans reconfiguration lourde.

B1-A4-CE2 -Les besoins de diffusion (diffusion, enregistrement, retour...) sont identifiés et pris en compte dans le routage.

Le mode de routage choisi (unicast, multicast) est cohérent avec les capacités des interfaces réseau utilisées.

Les assignations de sources vers les destinations sont correctement établies dans le logiciel d'administration.

Le cheminement des signaux est fluide et sans latence audible, vérifié par test de fonctionnement.

Les éventuelles erreurs de routage ou de signal sont identifiées rapidement et corrigées efficacement.

Les modifications sont documentées ou communiquées clairement aux membres de l'équipe technique.

B1-A5-CE1 - Les câbles, connectiques et appareils sensibles sont déconnectés sans détérioration visible, selon les procédures établies.

L'état de chaque équipement est vérifié avant son rangement, et les éventuelles anomalies sont identifiées et signalées avec précision.

Les équipements sont conditionnés à l'aide de dispositifs de protection adaptés (mousses, housses, fixations, enveloppes antichoc).

Les besoins de maintenance légère sont anticipés (repérage d'éléments défectueux, signalement pour SAV) selon les observations faites.

L'ensemble du matériel est rangé de manière sécurisée, optimisée et conforme aux standards de transport ou de stockage.

Les gestes techniques sont réalisés avec rigueur, soin et dans le respect des consignes de sécurité et de durabilité du matériel.

Le transport des matériels lourds est effectué dans le respect des règles de sécurité et d'ergonomie (gestes, postures, poids répartis, déplacements à deux si nécessaire).

BLOC 2 : REALISER DES ENREGISTREMENTS ET DES DIFFUSIONS SONORES ET VISUELLES

Le technicien du son assure la prise de son en direct ou en studio, lors de spectacles ou d'événements, et, éventuellement, la diffusion d'effets visuels. Il collabore étroitement avec des réalisateurs artistiques et techniques, artistes, animateurs et régisseurs. Il répond aux exigences artistiques et techniques définies par ces parties prenantes tout en assurant une autonomie significative dans la gestion des choix techniques liés au son et à l'image. Il doit principalement s'assurer que les droits d'auteur sont respectés, ainsi que les normes réglementant le niveau sonore en public. L'inclusion des publics variés, notamment malentendants, constitue une contrainte importante dont il doit tenir compte. Les enjeux sont élevés, car toute défaillance technique peut compromettre la qualité artistique ou la satisfaction du public, entraînant des risques tant économiques que réputationnels.

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<i>Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	<i>Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	<i>Chaque compétence doit être développée avec des indicateurs de performance spécifiques:</i>	
<p>B2-A1 - Prise de son en situation de live, intérieur ou extérieur</p> <p>→ Capture de sources sonores en contexte réel (concert, spectacle, interview, événement) dans des environnements non maîtrisés acoustiquement, en tenant compte des contraintes physiques, techniques, humaines et environnementales du lieu, et en mobilisant méthode, réactivité et adaptabilité face aux aléas de terrain</p>	<p>B2-A1-C1 - Paramétrer un système de sonorisation pour un spectacle, un événement ou une animation en intérieur ou extérieur, en prenant en compte l'acoustique du lieu, les caractéristiques des équipements (diffusion, console, retours, enregistreurs) et les besoins artistiques, en réalisant les réglages, de niveaux et de traitement adaptés à la configuration du système, en respectant les règles de sécurité liées à l'exploitation des équipements de forte puissance (alimentation, ventilation, protection du public), afin d'assurer une qualité de restitution sonore optimale et sécurisée, adaptée au contexte de diffusion</p>	<p>1. Évaluation des compétences fonctionnelles sur console de mixage (analogique et numérique)</p> <p>Durant la mise en situation, une attention particulière est portée à la maîtrise des fonctionnalités essentielles d'une console de mixage (quel que soit le modèle).</p> <p>Le candidat doit démontrer qu'il sait :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identifier et utiliser les différentes sections de la console (gain, égalisation, auxiliaires, groupes, matrices, master). • Exploiter les options de routage audio, d'envoi vers les effets, de retours ou de mixage parallèle. • Naviguer dans les menus d'une console numérique, gérer les scènes et mémoires. • Lire et interpréter les niveaux et les retours visuels (VU-mètre, LEDs, écrans de contrôle). <p>Objectif pédagogique : évaluer la compréhension globale des consoles en tant qu'outils de travail centraux, la capacité à en faire un usage adapté selon les contraintes techniques et artistiques, et la capacité à anticiper les réglages critiques en amont d'une prise.</p>	<p>B2-A1-CE1 - Les équipements (diffusion, retours, consoles, interfaces) sont correctement paramétrés selon le synoptique et les besoins artistiques. Les réglages d'assignation et de traitement des signaux sont cohérents et permettent un signal clair et équilibré. Les règles de sécurité (puissances, ventilations, distances de sécurité) sont respectées scrupuleusement. L'ensemble du système est prêt à fonctionner sans risque matériel ou humain.</p>
	<p>B2-A1-C2 - Réaliser la balance sonore des sources avant une diffusion live, en réglant les niveaux d'entrée et de sortie de chaque source sonore sur la console, en appliquant les traitements nécessaires (filtrage, égalisation, compression, etc.) pour équilibrer les timbres et dynamiques, en ajustant les retours de scène selon les besoins des artistes et intervenants, en dialoguant avec l'équipe artistique avec écoute et bienveillance, afin d'établir une base stable, cohérente et exploitable pour le mixage en situation de diffusion</p>		
<p>B2-A2 - Diffusion sonore en situation de live (concert, spectacle, événement)</p> <p>→ Exploitation d'un système de diffusion sonore lors d'une prestation publique (concert, spectacle vivant, conférence...), en adaptant la couverture, la pression acoustique et la lisibilité du message sonore à la typologie du lieu, au public cible et au contenu diffusé.</p>	<p>B2-A2-C1 - Réaliser le mixage en direct d'un signal sonore en contexte de live, en ajustant les niveaux, les traitements, les égalisations et les panoramiques selon la nature des sources et les exigences de la prestation, en tenant compte de la dynamique du spectacle, des interventions scéniques et des retours d'écoute, en appliquant les réglages en temps réel sur la console et les périphériques de traitement pour éviter l'effet de Larsen, en maintenant une intelligibilité optimale et un équilibre fréquentiel en fonction du lieu, afin d'assurer une restitution sonore cohérente, fluide et fidèle à l'intention artistique tout au long de la diffusion</p>	<p>2. Mise en situation professionnelle réelle ou reconstituée – Prise de son en conditions live ou studio</p> <p>Le candidat est évalué lors d'une situation de travail simulée ou réelle, impliquant la capture d'une source sonore en direct. Un tirage au sort préalable désigne deux configurations de sonorisation distinctes à traiter parmi une liste établie (exemples : concert amplifié, interview radio, session acoustique filmée...).</p> <p>La situation d'évaluation comprend plusieurs phases successives :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mise en place de la source sonore : installation d'un artiste et de son instrument (voix, guitare, percussions, etc.) en fonction du contexte défini. • Choix et positionnement du microphone : justification technique du micro retenu, placement optimisé selon la nature de la source et l'environnement acoustique. • Gestion des niveaux d'entrée : réglage des gains, mise en place des préamplis, vérification de la stabilité et du rapport signal/bruit. • Création et gestion d'un enregistrement multipiste : routage vers un multipiste (console ou DAW), organisation logique des pistes, création d'une session fonctionnelle. • Traitement d'une complexité technique ou artistique : par exemple, gestion d'un effet de 	<p>B2-A2-CE1 - Les niveaux, égalisations et effets sont réglés en temps réel de manière pertinente en fonction des sources et des intentions artistiques. Le mixage garantit l'intelligibilité des voix, l'équilibre entre les instruments et une cohérence fréquentielle adaptée au lieu. Les réglages sont adaptés dynamiquement selon les évolutions de la prestation (entrée/sortie de scène, changements d'ambiance, interventions spécifiques). La console de mixage est exploitée avec fluidité (raccourcis, scènes mémorisées, snapshots si applicable). Le technicien fait preuve de capacité d'écoute critique, de réactivité et d'anticipation dans ses choix de traitement. Le mixage est maintenu de manière stable et qualitative sur toute la durée de la prestation, sans dégradation perceptible.</p>
	<p>B2-A2-C2 - Gérer les aléas techniques et les interactions en cours de diffusion, en identifiant immédiatement les anomalies de signal (pannes, larsens, coupures, surcharges) et en y remédiant sans interruption de service, en interagissant avec les artistes, les régisseurs et les techniciens pour adapter les conditions de diffusion aux besoins exprimés, en régulant les niveaux sonores dans le respect de la réglementation en vigueur (limites SPL), selon la réglementation en vigueur (article R.1336-1 du Code de la santé publique), en prenant des décisions rapides en situation tendue sans compromettre la sécurité ou la qualité de la prestation, afin de garantir la continuité de service, le confort du public et la sécurité des intervenants pendant toute la durée de l'événement.</p>		

B2-A3 - Prise de son en studio ou en plateau

→ Positionnement des micros, réponse aux exigences des artistes, réglages des niveaux et contrôle de la qualité du signal en fonction du type d'enregistrement

B2-A3-C1 - Préparer une prise de son en studio ou sur un plateau de télévision ou de cinéma, en identifiant les exigences artistiques, techniques, acoustiques, scénographiques et logistiques du projet (style musical, ambiance, nombre d'intervenants, contraintes de tournage), en listant et mobilisant les équipements nécessaires : micros (perche, cravate, statiques, dynamiques), préamplis, interfaces audio, casques de retour, câbles adaptés, stations audionumériques, en organisant le poste de travail pour garantir une installation fluide, ergonomique et sécurisée, en paramétrant les liaisons audio, les systèmes de retour et le logiciel de captation (canaux, niveaux, synchronisation), en collaborant avec les équipes image, lumière et mise en scène pour assurer la cohérence technique et artistique des installations, afin de garantir une mise en condition optimale pour une captation sonore efficace, sûre et conforme aux attentes du projet.

B2-A3-C2 - Réaliser la captation sonore en studio ou sur un plateau, en positionnant les micros avec précision en fonction des caractéristiques de la source (voix, instruments, mobilité), de l'acoustique du lieu et des effets recherchés, en ajustant les paramètres de prise de son (gain, directivité, filtre, polarité, distance) pour optimiser la fidélité et la dynamique du signal, en procédant à des écoutes critiques pour détecter et corriger les défauts éventuels (saturation, résonance, bruit de fond, diaphonie), en accompagnant les artistes ou intervenants avec bienveillance pour favoriser une posture expressive, détendue et techniquement adaptée, en s'adaptant aux imprévus et ajustements de dernière minute avec réactivité et discrétion, afin d'obtenir un signal audio propre, intelligible et expressif, exploitable dans le respect des intentions artistiques.

proximité, captation en MS, mix casque en parallèle, etc.

- Calage du système de diffusion : vérification de la diffusion sur système de sonorisation ou retour casque, gestion des latences, tests de phase.
 - Restitution audio sur enceintes ou via logiciel de production.
 - En parallèle, exploitation d'un système d'intercom : configuration simple permettant la communication entre régie et plateau.
- Objectif pédagogique : cette évaluation permet de mesurer la capacité du candidat à organiser et conduire une prise de son professionnelle en mobilisant les bons choix techniques et artistiques. L'épreuve valorise la rigueur du câblage, la réactivité face aux contraintes, la logique de routage et la qualité de l'écoute critique.

B2-A3-CE1 - L'analyse des contraintes techniques, logistiques et artistiques du projet est pertinente et complète (nombre de micros, acoustique, configuration du plateau, attentes de réalisation, etc.). La liste du matériel audio à mobiliser est exhaustive, cohérente avec le contexte et conforme aux standards professionnels. L'organisation du poste de travail est fonctionnelle, ergonomique, sécurisée et adaptée au lieu (studio ou plateau). Le paramétrage des équipements (stations audionumériques, interfaces audio, systèmes de retour) permet une transmission fiable du signal. La coordination avec les autres corps de métier (caméra, mise en scène, lumière) est fluide et anticipée. Les règles de sécurité électrique, de câblage et de préservation du matériel sensible sont rigoureusement respectées.

B2-A3-CE2 - Le positionnement des micros est précis, adapté à la source sonore et aux caractéristiques du lieu. Les réglages de captation (gain, filtre, directivité, polarité) sont ajustés avec finesse en fonction du signal recherché. L'écoute critique est mobilisée à bon escient pour corriger les défauts sonores (souffle, résonance, saturation...). L'interaction avec les intervenants (artistes, comédiens...) est bienveillante, claire et facilite leur confort d'expression. L'intervenant fait preuve de discrétion, de réactivité et d'adaptation aux imprévus techniques ou artistiques. Le signal audio obtenu est propre, stable, intelligible, dynamique et fidèle aux intentions esthétiques du projet.

BLOC 3 : REALISER LA POSTPRODUCTION DE PROJETS MULTIMÉDIAS

Lors de la finalisation des enregistrements, le technicien du son réalise le montage, le mixage et le traitement avancé du son, notamment pour des productions audio immersives. Ses interlocuteurs principaux incluent les producteurs, les directeurs artistiques, les artistes ou les commanditaires des enregistrements, et les équipes de distribution des productions finales (médias, plateformes digitales). Son autonomie est élevée, avec une responsabilité technique et artistique importante dans les choix finaux relatifs à la qualité sonore et à l'esthétique des productions.

Il se doit de respecter les normes professionnelles audio, ainsi que les cadres réglementaires liés aux droits d'auteur et à la propriété intellectuelle.

Cette mission comporte aussi bien des enjeux techniques qu'esthétiques et artistiques,

car toute erreur peut impacter la qualité finale des productions et donc la satisfaction des parties prenantes et entraîner des conséquences économiques importantes.

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION	
		Chaque compétence doit être développée avec des indicateurs de performance spécifiques:	
<i>Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	<i>Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>B3-A1 - Montage des pistes audio → Sélection, découpage et agencement des enregistrements sonores (paroles, ambiances, musique, bruitages) à partir de matériaux bruts, dans le respect d'un cahier des charges narratif ou musical, en tenant compte des contraintes de rythme, de lisibilité et de fluidité, pour structurer un contenu intelligible, expressif et cohérent.</p>	<p>B3-A1-C1 - Editer des pistes audio en postproduction afin de construire une continuité narrative, musicale ou sonore cohérente, en sélectionnant les segments sonores pertinents parmi les enregistrements disponibles, en nettoyant et ajustant les extraits (respirations, clics, silences, artefacts), en réorganisant les séquences pour respecter un déroulé logique, rythmique ou émotionnel, en utilisant les outils d'édition d'une station audionumérique (protocols, reaper, audacity, etc.) avec rigueur et méthode, en respectant les intentions initiales du projet et la fluidité d'écoute, afin de produire un montage clair, lisible, esthétique et techniquement maîtrisé, prêt à être mixé ou diffusé</p>	<p>1. Grand oral de présentation d'un projet personnel de postproduction sonore. Le candidat présente un projet de postproduction réalisé en autonomie, dans le cadre de sa formation (enregistrement multipiste, court-métrage, documentaire sonore, etc.). Cette présentation est orale, devant un jury technique composé d'artistes et de professionnels). Le candidat doit : • contextualiser le projet (commande réelle ou fictive, intentions artistiques, contraintes techniques), • décrire les différentes étapes de son travail (montage, mixage, synchronisation, gestion des niveaux, traitements appliqués), • justifier ses choix techniques et esthétiques (effets, ambiances, spatialisation, normes de diffusion), • présenter les outils et logiciels utilisés. Objectif : évaluer la capacité du candidat à analyser et structurer une démarche de postproduction sonore complète, à justifier ses décisions techniques et artistiques, à communiquer efficacement sur son travail et à démontrer une maîtrise professionnelle du vocabulaire et des enjeux du son à l'image.</p>	<p>B3-A1-CE1 - Les segments sonores sélectionnés sont pertinents et représentatifs des intentions artistiques ou narratives du projet. Les découpages sont précises, sans coupure brutale ni artefact audible (clics, silences mal gérés, respirations non souhaitées). Le nettoyage des pistes est réalisé avec discernement et précision (suppression des bruits parasites, équilibrage des silences). L'agencement des séquences respecte une logique temporelle, narrative ou musicale fluide. Les outils d'édition sont utilisés avec méthode, dans le respect des bonnes pratiques de montage audio. Le rendu final est lisible, cohérent et exploitable en phase de mixage ou de diffusion.</p>
<p>B3-A2 - Mixage des pistes audio → Réglage en station audionumérique ou console des niveaux, panoramiques, égalisations et effets dynamiques ou spatiaux, réverbération après égalisation, en fonction de la nature des sources et des intentions artistiques, pour équilibrer les éléments sonores entre eux et produire un rendu homogène, lisible et conforme aux standards de diffusion visés (live, stéréo, binaural, broadcast...).</p>	<p>B3-A2-C1 - Préparer et organiser une session de mixage sur station audionumérique, en important, nommant et structurant les pistes selon leur nature (famille de timbre, rôle dans le mix), en synchronisant les sources audio si nécessaire (post-synchro, multicam, voix/instruments), en réalisant les opérations d'édition et de nettoyage (suppression de bruits parasites, fondus, normalisation, recadrage temporel), en appliquant une organisation logique et claire de la session (routing, groupes, sous-mix, repérage visuel), afin d'optimiser le flux de travail et garantir les conditions d'un mixage fluide, précis et efficace.</p>	<p>2. Mise en situation technique : sonorisation et mixage d'une séquence audiovisuelle courte en 5.1. Le candidat reçoit un support audiovisuel court sans bande sonore (extrait de publicité, teaser, scène de fiction, clip). Il doit, en temps limité, créer et synchroniser une bande-son cohérente et complète comprenant : • ambiances et bruitages (foley ou banque son), • dialogues (si disponibles ou à recréer), • éléments musicaux (composés, choisis ou intégrés), • mixage de l'ensemble en format multicanal 5.1, • export final respectant les normes de diffusion cinéma. Objectif : évaluer la capacité du candidat à travailler en postproduction audio pour l'image dans un format professionnel, à intégrer les contraintes du multicanal, à synchroniser précisément son et image, et à produire un mixage équilibré et immersif pour une diffusion grand public.</p>	<p>B3-A2-CE1 - Les pistes sont importées, nommées, triées et regroupées de manière logique (par timbre, fonction ou séquence). Les éléments audio sont synchronisés précisément entre eux si nécessaire (dialogue/image, voix/instruments). Les opérations d'édition (suppression de bruit, nettoyage, fondus, recadrages) sont réalisées avec précision et discrétion. Le routing des signaux, les groupes de pistes et l'architecture générale de la session sont clairs, fonctionnels et optimisés pour le mixage. La session est lisible, structurée, sans doublons inutiles, et prête à être exploitée efficacement.</p>
<p>B3-A3 - Synchronisation image-son → Ajustement temporel, découpage et alignement précis des éléments sonores (dialogues, ambiances, effets) en lien avec une séquence vidéo ou une animation, en tenant compte des repères visuels, des contraintes techniques du support et des intentions artistiques, pour assurer une synchronisation fluide, crédible et expressive.</p>	<p>B3-A3-C1 - Synchroniser des éléments sonores avec une séquence vidéo en postproduction, en identifiant les points de correspondance temporelle entre les sources audio et les images (clap, timecode, rythme interne, repères de montage), en utilisant les outils de calage, de glissement et de coupe disponibles dans la station audionumérique ou le logiciel de montage, en ajustant les décalages éventuels (latence, phase, erreurs de capture) avec précision, en assurant la continuité narrative, rythmique ou émotionnelle de l'ensemble (voix, bruitages, musique, ambiance), afin de produire une scène audiovisuelle cohérente, fluide et conforme aux intentions de réalisation</p>	<p>B3-A2-CE2 - Les niveaux sonores sont équilibrés avec précision, sans saturation ni perte de lisibilité. Les traitements (EQ, dynamique, effets) sont adaptés à chaque source et au style artistique visé. La spatialisation (panoramique, profondeur, effets de champ sonore) est cohérente et contribue à l'intelligibilité du mix. Le rendu final respecte les contraintes du support de diffusion (formats, normes techniques, confort auditif). Les attentes artistiques et esthétiques du projet sont respectées, voire enrichies par le travail de mixage. Les niveaux de sortie sont conformes aux normes en vigueur (notamment pour le spectacle vivant ou les plateformes de diffusion).</p>	<p>B3-A3-CE1 - Les repères de synchronisation (clap, timecode, rythme interne...) sont correctement identifiés et utilisés. Les outils de calage audio/vidéo sont utilisés avec précision et sans perte de qualité du signal. Les décalages éventuels (latence, dérive, erreurs de capture) sont détectés et corrigés avec rigueur. La cohérence temporelle entre le son et l'image est maintenue tout au long de la séquence. Le rendu final respecte le rythme narratif ou musical du projet. La scène audiovisuelle est perçue comme fluide, naturelle et conforme aux attentes de la réalisation.</p>

**B3-A4 - Traitement du son
(audio immersif)**

→ Application de techniques de spatialisation, d'automation, de simulation acoustique ou de rendu multicanal (5.1, binaural, ambisonic, audio orienté « objet »), à l'aide de plugins ou d'outils spécialisés, pour créer un univers sonore immersif, adapté à la narration, à la réalité virtuelle, ou à des dispositifs de diffusion avancés.

B3-A4-C1 - Traiter un projet sonore en postproduction pour une restitution immersive ou spatialisée, en identifiant les intentions artistiques liées à l'espace sonore (immersion, mouvement, ambiance, narration), en sélectionnant les outils de spatialisation adaptés (plugins binauraux, ambisonic, objets audio, panning multicanal...), en préparant les pistes audio à traiter (nettoyage, découpage, regroupement par fonction sonore), en positionnant les éléments dans un espace virtuel cohérent et expressif (hauteur, profondeur, trajectoires, automation), en réalisant des écoutes critiques au casque ou en système multicanal pour ajuster la perception spatiale et la cohérence esthétique, afin de produire un mix immersif exploitable, fidèle à l'intention artistique, et conforme aux exigences du support de diffusion (stéréo binaural, 5.1, ambisonic, VR, Wave Field Synthesis, etc.).

B3-A4-CE1 - Les intentions artistiques de spatialisation sont identifiées et prises en compte dans la conception du rendu immersif.
Les outils de traitement (binaural, ambisonic, plugins multicanal...) sont choisis en fonction du projet et du support de diffusion visé.
Les pistes audio sont nettoyées, hiérarchisées et préparées de manière cohérente pour le traitement spatial.
Les placements spatiaux (panoramique, élévation, trajectoires) sont réalisés avec précision et contribuent à l'expressivité sonore.
Les effets de mouvement, d'enveloppement ou de positionnement sont audibles, maîtrisés et cohérents avec la scène sonore.
Le rendu final est techniquement exploitable, conforme aux standards de diffusion et respectueux de l'intelligibilité et du confort d'écoute.

BLOC 4 : COLLABORER AVEC DES EQUIPES PLURIDISCIPLINAIRES DANS DES CONTEXTES ARTISTIQUES VARIES

Le technicien du son est amené à collaborer de façon étroite avec les artistes et les équipes techniques et administratives sur des plateaux de télévision ou de cinéma, en studio de création sonore, ou encore dans le cadre d'installations techniques complexes telles que les systèmes d'éclairage. Parmi ses interlocuteurs principaux figurent les producteurs, réalisateurs, régisseurs généraux et également responsables sécurité qui délivre le plan de prévention. Il doit s'adapter rapidement aux différents contextes professionnels, assurer une communication claire, fluide, et inclusive, tout en respectant les normes de sécurité spécifiques aux environnements techniques variés. Il bénéficie d'une autonomie relative mais doit systématiquement coordonner ses actions avec les parties prenantes concernées.

Les enjeux principaux portent sur la sécurité des équipes et des installations, ainsi que sur la qualité globale de la production.

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'EVALUATION <i>Chaque compétence doit être développée avec des indicateurs de performance spécifiques;</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
B4-A1 - Collaboration technique et réactivité en contexte de production artistique → Contribution à l'organisation et à la coordination technique d'un projet collaboratif, et mobilisation de solutions rapides et efficaces en cas d'incident pour garantir la continuité de la prestation.	B4-A1-C1 - Contribuer activement à la gestion d'un projet technique ou artistique au sein d'une équipe pluridisciplinaire, en participant clairement à la définition des objectifs techniques et artistiques du projet avec les interlocuteurs, en identifiant et communiquant précisément les ressources et contraintes techniques nécessaires à sa réalisation, en utilisant les méthodes et outils adaptés à la gestion collective de projet, en assurant une communication régulière, adaptée (orale ou écrite) et proactive sur l'avancement des missions techniques confiées, en facilitant activement les échanges et en apportant un soutien technique aux membres de l'équipe grâce à une communication claire et inclusive, afin de permettre la réalisation optimale du projet dans le respect des attentes collectives et des délais prévus.	Évaluation en situation réelle – participation active à un projet concret. Le candidat est intégré à l'équipe technique et artistique en charge de la production d'un événement réel à visée pédagogique et professionnelle : le Tremplin musical organisé par les écoles du réseau STUDIO M. Ce concours musical, ouvert aux artistes régionaux, est organisé par les étudiants des différentes filières des écoles du réseau (techniciens du son, filières audiovisuel, cinéma, communication, etc.), qui doivent collaborer pour la conception, la captation, la sonorisation, la mise en scène, la diffusion et la communication autour de l'événement.	B4-A1-CE1 - Les objectifs techniques et artistiques du projet sont compris et clairement reformulés en accord avec l'équipe et les interlocuteurs concernés. Les contraintes et ressources techniques nécessaires à la réalisation du projet sont identifiées précisément et communiquées de manière claire à l'équipe. Les outils collaboratifs de gestion de projet sont utilisés de façon efficace et actualisés régulièrement. Les informations sur l'avancement des missions techniques confiées sont transmises de façon proactive, régulière et pertinente aux membres de l'équipe. Le soutien technique apporté aux collègues et interlocuteurs est approprié, précis et facilite concrètement la progression du projet. La communication employée est claire, inclusive et adaptée aux différents membres de l'équipe et aux interlocuteurs externes.
	B4-A1-C2 - Gérer efficacement les situations d'urgence ou de stress liées à un incident technique, en adoptant un comportement calme et rassurant face aux clients, artistes et membres des équipes présentes, en analysant rapidement et précisément la nature et l'impact de l'incident rencontré, en proposant immédiatement des solutions techniques adaptées et réalistes (arrangements ou remplacement), en expliquant de façon transparente et rassurante les démarches entreprises pour résoudre la situation, afin d'assurer la continuité de la prestation et de préserver la confiance des interlocuteurs.	Les temps d'évaluation portent sur les différentes phases de préparation de l'événement, évaluées en contrôle continu par l'équipe pédagogique et les référents de projet : 1. Préparation technique et organisation collective • participation aux réunions de coordination inter-écoles et inter-métiers, • anticipation des besoins techniques en lien avec les autres corps de métier (vidéastes, régisseurs, scénographes...), • lecture et compréhension des fiches artistes / dossiers techniques, • contribution à la mise en place du plateau, gestion des plannings de répétition, validation des tests techniques. 2. Coopération avec les équipes artistiques et techniques • accompagnement des artistes lors des répétitions (écoute, adaptation, pédagogie), • ajustements techniques en lien avec les contraintes scéniques ou audiovisuelles, • communication professionnelle avec les autres équipes (cinéma, vidéo, lumière, logistique...), • respect des délais, des consignes, des règles de sécurité. 3. Attitude professionnelle et posture collaborative • capacité à prendre sa place dans une organisation de travail collective, • respect des rôles et responsabilités des autres intervenants, • réactivité, autonomie, respect du cadre et des valeurs de l'événement (promotion des talents, exigence professionnelle, bienveillance). Objectif : cette modalité vise à évaluer, en situation	B4-A1-CE2 - Le comportement adopté face à la situation est calme, maîtrisé et rassurant pour les interlocuteurs présents. L'analyse de l'incident est menée rapidement et permet d'identifier précisément la nature du problème et son impact. Les solutions proposées sont techniquement réalisables, adaptées au contexte et immédiatement mises en œuvre. Les démarches entreprises sont expliquées avec clarté, transparence et sans jargon excessif. Les échanges avec les clients, artistes ou collègues sont fluides, constructifs et centrés sur la résolution. La prestation est maintenue ou rétablie dans un délai raisonnable, avec un minimum d'interruption.
B4-A2 - Collaboration à la diffusion d'effets visuels et projection vidéo → Contribution à la mise en œuvre de la vidéoprotection ou de dispositifs d'affichage d'images ou de séquences vidéo	B4-A2-C1 - Collaborer à la mise en œuvre d'un dispositif de diffusion vidéo ou d'effets visuels en coordination avec un système sonore et une scénographie, en identifiant les contraintes techniques et artistiques liées à la projection ou à l'affichage d'éléments visuels (images fixes, vidéos, mapping, flux en direct), en échangeant avec les techniciens vidéo, lumière et mise en scène pour garantir la synchronisation des contenus visuels et sonores, en veillant à l'intégration harmonieuse du dispositif visuel dans l'espace de représentation (angles de diffusion, lisibilité, cohérence de rendu), en s'assurant de la compatibilité des équipements audio avec les systèmes de contrôle ou de synchronisation utilisés (timecode, logiciels de diffusion), afin de contribuer à une diffusion visuelle fluide, lisible et artistiquement intégrée à la performance ou à l'environnement scénique.	2. Coopération avec les équipes artistiques et techniques • accompagnement des artistes lors des répétitions (écoute, adaptation, pédagogie), • ajustements techniques en lien avec les contraintes scéniques ou audiovisuelles, • communication professionnelle avec les autres équipes (cinéma, vidéo, lumière, logistique...), • respect des délais, des consignes, des règles de sécurité. 3. Attitude professionnelle et posture collaborative • capacité à prendre sa place dans une organisation de travail collective, • respect des rôles et responsabilités des autres intervenants, • réactivité, autonomie, respect du cadre et des valeurs de l'événement (promotion des talents, exigence professionnelle, bienveillance). Objectif : cette modalité vise à évaluer, en situation	B4-A2-CE1 - Les contraintes techniques et artistiques liées à la diffusion visuelle (type de contenu, angles, lisibilité, timing) sont identifiées et comprises dans le contexte du projet. Le technicien communique efficacement avec les professionnels concernés (vidéo, lumière, mise en scène) pour assurer une cohérence d'ensemble. Les interactions entre les systèmes audio et visuels (synchronisation via timecode, correspondance de points de déclenchement, formats compatibles) sont prises en compte et vérifiées. Le technicien contribue à l'adaptation du dispositif audio (déclenchements, niveaux, effets) en fonction de la temporalité et du rendu visuel souhaité. Les éventuels ajustements ou conflits techniques entre son et image sont signalés de manière proactive, en proposant des solutions compatibles. Le professionnel agit avec diplomatie, rigueur et souplesse, en respectant les choix artistiques et les impératifs techniques du projet global. La participation du technicien contribue à une intégration fluide du dispositif visuel dans l'ensemble scénographique ou performatif, sans rupture perceptible pour le public.

<p>B4-A3 - Collaboration en studio pour une mission de création sonore → Partage des intentions artistiques et mise en œuvre technique pour créer des ambiances sonores sensibles et sensorielles</p>	<p>B4-A3-C1 - Réaliser une création sonore spécifique (ou sound design) dans le cadre d'un projet artistique tel qu'une composition synchronisée, une texture rythmique pour une chorégraphie, un jingle de podcast ou une œuvre transmédia à narration hybride, en recueillant et en interprétant les intentions esthétiques, narratives et émotionnelles formulées par les porteurs du projet, en explorant et sélectionnant des sources sonores variées (prises directes, objets sonores, synthèse, banques de sons, enregistrements de terrain), en combinant et transformant ces éléments à l'aide d'outils numériques (samplers, effets, logiciels de traitement et de création sonore), en structurant les sons dans une logique dramaturgique, rythmique ou symbolique, propre à renforcer l'univers artistique visé, en adoptant une posture active de recherche, de proposition et de dialogue avec les autres partenaires artistiques, afin de créer une matière sonore expressive, cohérente et originale, au service d'une œuvre ou d'un concept artistique.</p>	<p>ogement technique, la capacité du candidat à s'intégrer authentique, la capacité du candidat à s'intégrer dans un projet collectif complexe, mobilisant plusieurs disciplines artistiques et techniques. L'accent est mis sur la communication interprofessionnelle, l'adaptabilité, l'intelligence relationnelle et la qualité du travail en équipe. L'Évaluation en contrôle continu par observation directe pendant les différentes étapes du projet (réunions, répétitions, montage technique, captation, concert) est effectuée sur la base de grilles critériées d'observation, utilisées par les encadrants pour objectiver la participation, la posture et les compétences collaboratives du candidat.</p>	<p>B4-A3-CE1 - Les intentions artistiques, narratives ou émotionnelles du projet sont identifiées, comprises et reformulées de manière pertinente. Les sources sonores sélectionnées sont variées, cohérentes avec le propos artistique et techniquement exploitables. Les traitements numériques (échantillonnage, effets, modulations, transformations sonores) sont utilisés avec créativité et pertinence en fonction de la finalité du projet. L'organisation dramaturgique, rythmique ou symbolique des sons renforce la lisibilité et la singularité de l'univers artistique visé. Le rendu sonore final est expressif, personnel, techniquement maîtrisé et adapté au contexte (installation, spectacle, podcast, vidéo, etc.). Le technicien adopte une posture d'exploration et de proposition, témoignant d'une capacité à rechercher, tester et justifier ses choix sonores. Les échanges avec les partenaires artistiques sont constructifs, nourris d'écoute, d'arguments techniques et d'une sensibilité artistique partagée. La démarche de création intègre des allers-retours critiques, des ajustements, et une recherche constante de cohérence entre les intentions initiales et le rendu final.</p>
<p>B4-A4 - Collaboration pour l'installation scénique d'un système d'éclairage → Interaction avec les techniciens lumière pour co-construire la synchronisation des dispositifs audio et visuels selon la scénographie</p>	<p>B4-A4-C1 - Collaborer à l'installation d'un système d'éclairage dans un environnement scénique ou événementiel, en échangeant avec le technicien lumière sur les intentions artistiques, les contraintes de sécurité et les exigences techniques liées aux dispositifs d'éclairage (DMX, consoles, projecteurs motorisés, etc.), en identifiant les correspondances artistiques et techniques entre les éléments sonores, lumineux et visuels (séquences, dynamiques, ambiances), en adaptant la configuration et les traitements sonores (panoramique, effets, spatialisation) à la scénographie, à la topographie de l'espace et au plan de feux, en participant activement aux choix techniques de synchronisation, aux réglages et tests inter-systèmes (via time code, triggers MIDI, protocoles de synchronisation), en adoptant une posture proactive, de coopération, d'écoute et de réactivité face aux ajustements artistiques ou techniques de dernière minute, afin d'assurer une expérience audiovisuelle fluide, harmonieuse et techniquement fiable, conforme aux intentions scénographiques.</p>		<p>B4-A4-CE1 - Les intentions scénographiques et contraintes techniques ou sécuritaires liées à l'éclairage sont identifiées, comprises et prises en compte dans les échanges. Les correspondances artistiques et techniques entre les éléments sonores, lumineux et visuels sont correctement identifiées et formulées. Les propositions d'adaptation des traitements sonores (panoramique, spatialisation, effets...) tiennent compte de la scénographie, de l'espace et du plan de feux. Les actions de synchronisation inter-systèmes (timecode, MIDI, protocoles spécifiques) sont menées avec rigueur, dans le respect des procédures techniques. La communication avec le technicien lumière est fluide, professionnelle, et orientée vers la résolution collective des ajustements. Le technicien fait montre d'une posture proactive, en étant force de proposition pour améliorer la cohérence globale de la création (artistique ou technique). Les ajustements de dernière minute sont gérés avec réactivité, calme et efficacité. Le rendu final est techniquement stable, artistiquement fluide et en adéquation avec les intentions scénographiques définies.</p>